

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 3 décembre 2013 à 19h30**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire
Monsieur Dany Quirion

Madame Francine Talbot, directrice générale/secrétaire-trésorière
agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres
du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-12-282

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur
Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents
d'adopter l'ordre du jour. Ajouter au point varia (26) autres items :
les sujets suivants :

Demande d'aide financière : ligne Junior A Haute Beauce
Achat de chauffrette pour compresseur

Le point varia (26) reste ouvert.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 5 NOVEMBRE, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 12 ET 19 DÉCEMBRE 2013

LÉGISLATION

4. ALLOCUTION DES NOUVEAUX ÉLUS
5. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

6. AUTORISATION SIGNATURE DU MAIRE SUPPLÉANT
7. APPUI DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION FQM
8. DATE DE L'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014
9. COUR MUNICIPALE : NOMINATION DU PROCUREUR
10. PROCLAMATION DE LA JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION
11. OUVERTURE DES APPELS D'OFFRES : PRODUITS PÉTROLIERS
12. PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS
13. NOMINATION D'UN RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES
14. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
15. 50 ANS DE VIE RELIGIEUSES : MONSIEUR LAVAL BOLDUC

FINANCES

16. COMPTES DU MOIS
17. DÉPÔT: DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIF
18. DEMANDE DE PAIEMENT FINAL GIROUX & LESSARD
19. REDDITION DES COMPTES : TAXE D'ASSISE SUR L'ESSENCE
20. LOCATION DE GLACE SAISON 2013-2014
21. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLE

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE - TRAVAUX

22. GRATUITÉ SALLE ARÉNA : COMITÉ DES BÉNÉVOLES
23. VENTE DE LA FOURGONNETTE

24. RAPPORTS :

- 24.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC
- 24.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

25 CORRESPONDANCE

26 AUTRES ITEMS

27. PÉRIODE DE QUESTIONS

28. CLÔTURE DE LA SÉANCE

3 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE, DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 ET 19 NOVEMBRE 2013

2013-12-283

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre, de la séance extraordinaire du 12 et 19 novembre 2013

En conséquence, Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les procès-verbaux du 5, 12 et 19 novembre 2013 susmentionnés rédigés par la Directrice générale/Secrétaire-Trésorière

4. ALLOCUTION DES ÉLUS

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Stéphane Quirion et monsieur Stéphane Veilleux afin qu'ils puissent s'exprimer sur leur motivation de leur présence en tant qu'élu.

5. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

2013-12-284

Considérant qu'il s'avère souhaitable de prévoir un substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2014 ;

Considérant que l'article 210-24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale prévoit que le conseil d'une municipalité locale désigne par résolution celui-ci parmi ses membres;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley nomme monsieur Alain Carrier conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2014.

6. AUTORISATION DE SIGNATURE DU MAIRE SUPPLÉANT

2013-12-285

Considérant que monsieur Alain Carrier, à la résolution précédente fut nommé maire suppléant ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que monsieur Alain Carrier, maire suppléant soit autorisé à signer les documents, pour et au nom de la municipalité, pendant l'absence du maire, son incapacité ou son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année ;

7. APPUI DE CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION FQM

2013-12-286

Considérant qu'au sein du conseil d'administration de la FQM il y a un poste au siège de la région de Chaudière-Appalaches actuellement en élection ;

Considérant que les maires, à leur réunion de novembre, ont appuyé la candidature de monsieur Normand Laframboise, maire de Saint-Hilaire-de-Dorset, comme candidat afin de représenter notre région au sein de la FMQ ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité d'appuyer la candidature de monsieur Normand Laframboise au siège de la région de Chaudière-Appalaches à la FQM.

8. DATE D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2014

2013-12-287

Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de fixer l'adoption des prévisions budgétaires 2014 au mardi 17 décembre 2013 à 19h30.

9. COUR MUNICIPALE : NOMINATION DU PROCUREUR

2013-12-288

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité de retenir les services pour l'année 2014 de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells Avocats, S.E.N.C., à titre de représentant officiel de la Municipalité à la Cour municipale de Ville Saint-Georges. La grille tarifaire est la suivante :

TABLEAU DES PRIX SOUMIS

| | Étude et préparation du constat d'infraction | Étude et préparation du constat d'infraction et représentation lorsque dossier non contesté | Étude et préparation du constat d'infraction et représentation lorsque jugement après instruction contestée |
|---|---|--|---|
| Infraction au Code de la Sécurité routière, à l'un de ses règlements ou à un règlement municipal relatif au stationnement | 45 | 80 | 140 |

| | | | |
|--|-----------------------------------|-----|-------------------|
| Infraction de nature pénale à un règlement municipal relatif aux objets suivant : paix et bon ordre, système d'alarmes, utilisation de l'eau, colporteurs, animaux | 75 | 105 | 190 |
| Nuisance, règlements d'urbanisme, schéma d'aménagement de la M.R.C. | 100 | 160 | 160,00 \$ / heure |
| Honoraire minimum par séance | 160,00 \$ / séance | | |
| Taux horaire général pour travail non tarifé | Tarif horaire : 160,00\$ / heure | | |
| Appel à la Cour supérieure | Tarif horaire : 160,00 \$ / heure | | |

*** Nous comprenons que dans tous les cas les tarifs ne comprennent pas les déboursés judiciaires tels que : frais de sténographie, timbre judiciaire, frais de huissier, frais d'assignation des témoins avec indemnité.**

**** Dans le cas de l'appel d'une décision de la Cour municipale, le tarif horaire ne comprend pas les déboursés et les frais de déplacement et photocopies, car ces dossiers sont entendus à St-Joseph de Beauce ou à Québec et nécessitent souvent de nombreuses photocopies.**

10. PROCLAMATION DE LA JOURNÉE CONTRE L'INTIMIDATION

2013-12-289

Attendu que tous les enfants et tous les jeunes ont le droit d'évoluer dans un environnement sain qui leur apporte la sécurité;

Attendu qu'un grand nombre d'entre eux sont aux prises avec l'intimidation, soit comme agresseurs et agresseurs, comme agressés et agressés, ou les deux;

Attendu que l'intimidation est à l'origine de nombreux problèmes de santé physique et mentale, de suicides, de troubles d'apprentissage, de troubles de comportement et de problèmes relationnels;

Attendu que notre société a la responsabilité d'offrir aux enfants une éducation qui favorise l'acquisition d'habitudes et de comportements sains et qui interdit le recours à l'abus de pouvoir pour intimider ou harceler ses semblables;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil municipal de Saint-Honoré-de-Shenley proclame le 8 décembre comme étant la «Journée contre l'intimidation» dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et invite les citoyennes et citoyens, peu importe leur milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que tous (enfants, femmes, hommes et personnes âgées) soient respectés dans leur milieu de vie

11. OUVERTURE DES APPELS D'OFFRES : PRODUIT PÉTROLIERS

2013-12-290 **Considérant** que la municipalité a procédé à une recherche de prix pour l'approvisionnement en mazout et diesel;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la compagnie Sonic dont L'OBG est 0.865 . avec un différentiel de 0.049 sous du litre .pour le service de mazout. Et de retenir les services de la compagnie Les Huiles Desrochers dont l'OBG est de 0.888 avec un escompte de 0.029 pour le service du diesel.

2013-12-291 **12. PARTAGE DES RESPONSABILITÉS DES ÉLUS**

Considérant que la nouvelle équipe du conseil municipal désire se partager des responsabilités dans le but de mieux connaître certains dossiers afin d'analyser les problèmes, de les présenter au conseil, de proposer des solutions et de les faire exécuter;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité d'assigner les responsabilités suivantes aux élus :

- Régie Intermunicipale : **monsieur Daniel Campeau**
- Substitut à la Régie Intermunicipale : **monsieur Dany Quirion**
- Routes : **messieurs Daniel Mercier et Stéphane Quirion**
- Aqueduc/Égouts : **messieurs Daniel Mercier et Stéphane Quirion**
- Entretien des bâtiments/Éclairage public : **madame Monique Boucher, messieurs Alain Carrier, Daniel Campeau**
- Sécurité publique/Incendie : **messieurs Alain Carrier et Daniel Mercier**
- Développement global, de la ruralité et de l'urbanisme : **monsieur Stéphane Veilleux**

- Loisirs et culture: **madame Monique Boucher et monsieur Dany Quirion**
- Équipements/Machineries : **messieurs Alain Carrier, Daniel Campeau et Stéphane Veilleux.**

À noter que monsieur Dany Quirion, maire, assistera les élus dans toutes les responsabilités énumérées.

13. NOMINATION D'UN RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILLES

2013-12-292 **Considérant** que Carrefour action municipale et famille demande un responsable de notre municipalité concernant les questions familiales et des aînés ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer madame Monique Boucher responsable de notre municipalité concernant les questions familles et des aînés auprès de l'organisme Carrefour action municipale et famille.

14. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

2013-12-293 **Il est** proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer la personne suivante au sein du comité consultatif d'urbanisme ; soit monsieur Stéphane Veilleux en tant que représentant du conseil municipal.

15.50 ANS DE VIE RELIGIEUSE : MONSIEUR LAVAL BOLDUC

2013-12-294 **Considérant** qu'il y a un comité de former désirant souligner le 50^e anniversaire de vie religieuse du curé Laval Bolduc et en même occasion son 75^e anniversaire de naissance ;.

Considérant qu'il y aura un album souvenir d'environ cent pages de présenter à monsieur Bolduc ;

Considérant que la municipalité a reçu de monsieur Michel Guillot, éditeur de l'album-souvenir, une offre de participer à l'album souvenir à raison : 1 page 500\$, d'une demi page 300\$, un quart de page en noir et blanc 150\$ ou la grandeur d'une carte d'affaires au coût de 100\$;

Après discussion, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer à cette visibilité à raison de 150\$ pour un quart de page en noir et blanc.

16. COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois de novembre 2013 sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables, les

comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

- 2013-12-295** Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés pour le mois de novembre 2013 au montant de 119 351.49 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 48 672.74 \$, les comptes à payer représentent 50 507.69 \$. tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 20 171.06 \$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Francine Talbot, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2013 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2013-12-295

Francine Talbot, D. G.- Sec.-Trés.

17 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

Considérant que les élus étudient présentement les prévisions budgétaires pour l'année 2014, il n'a pas de dépôt des états financiers.

18. DEMANDE DE PAIEMENT FINAL : GIROUX & LESSARD

- 2013-12-296** **Considérant** que la firme Génivar recommande à la municipalité de libérer la retenue contractuelle pour les travaux de réfection de la rue Jobin et du ruisseau Foley

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de payer la retenue contractuelle d'un montant de 17 989.92 \$, taxes incluses à la compagnie Giroux & Lessard pour la réfection de la rue Jobin et du ruisseau Foley

19. REDDITION DES COMPTES : TAXES D'ASSISE SUR L'ESSENCE

- 2013-12-297** Considérant que notre municipalité a bénéficié d'une subvention de 650 081\$ sous le programme TECQ (taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les travaux réalisés au 31 décembre 2013) travaux réalisés sous la rue Jobin;

Considérant que le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire demande une reddition de compte finale de ce programme fait avec un rapport du vérificateur externe;;

En conséquence, il est monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Roy et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'audit de la reddition de compte finale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 pour les travaux réalisés au 31 décembre 2013 soit faite avec un rapport du vérificateur externe, soit la firme Blanchette Vachon et d'accorder une assistance au personnel pour préparer la reddition finale et émettre un rapport sur cette reddition de compte.

20. LOCATION DE GLACE SAISON 2013-2014

2013-12-298 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité de modifier les prix de location de glace : **adultes** par heure 85.00\$ taxes incluses, **hockey mineur fédéré** par heure 50.00\$ taxes incluses.

21. MODIFICATION DES NORMES COMPTABLE

2013-12-299 **Attendu** que les régularisations comptables qui devront être apportées aux états financiers de 2013 de la municipalité pour tenir compte de la nouvelle norme sur les paiements de transfert entrée en vigueur en 2013, sont susceptibles d'engendrer un déséquilibre fiscal;

Le conseil municipal autorise la directrice générale / secrétaire trésorière à inscrire aux états financiers de 2013 les affectations au poste *montant à pourvoir dans le futur* nécessaires pour pallier ce déséquilibre, et à retraiter de la même manière l'exercice comparatif 2012. Les montants d'affectations, qui pourront être déterminés après la fermeture de l'exercice, mais avant la date du rapport de l'auditeur indépendant qui portera sur les états financiers 2013, ne pourront pas excéder les montants du déséquilibre fiscal directement engendré par l'application de la nouvelle norme.

22. GRATUITÉ SALLE ARÉNA : COMITÉ DES BÉNÉVOLES

2013-12-300 **Considérant** que l'Association Bénévole Beauce-Sartigan Inc. – Comité de St-Honoré demande à la municipalité d'utiliser, gratuitement, la salle du restaurant de l'aréna pour la distribution des paniers de Noël de Moisson Beauce aux familles démunies;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'Association Bénévole Beauce-Sartigan Inc. – Comité de St-Honoré d'utiliser, gratuitement, la salle du restaurant de l'aréna pour la distribution des paniers de Noël de Moisson Beauce aux familles démunies.

23. VENTE DE LA FOURGONNETTE

2013-12-301 **Considérant** que la municipalité a fait l'acquisition d'un pick-up Ford 150 en remplacement de la fourgonnette 2005;

Considérant que la municipalité désire se départir de la fourgonnette ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier,

appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Daniel Campeau responsable de prendre des informations sur la fourgonnette et suite à ces informations de vérifier sur internet un même comparatif. Par la suite la municipalité affichera sur internet une invitation à soumissionner concernant cette vente.

24. RAPPORT

24.1 CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur le maire fait rapport des principaux points discutés à la réunion mensuel de la MRC.

24.2 DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

Monsieur Daniel Campeau fait un court rapport de la réunion.

25. CORRESPONDANCE

Le bordereau de correspondance est parvenu aux élus par courriel, aucune lettre a été retenue

26. AUTRES ITEMS

26.1 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE : LIGNE JUNIOR A DE LA HAUTE BEAUCE

2013-12-302

Considérant que le Hockey mineur de La Guadeloupe demande une contribution financière pour l'année 2013-2014 ;

Considérant que quatorze (3) jeunes joueurs, dont l'entraîneur qui proviennent de notre municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau , appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité d'offrir gratuitement trois (3) heures de location de glace à l'Aréna de Saint-Honoré-de-Shenley pour des séances de pratique.

26.2 ACHAT D'UN APPAREIL DE CHAUFFAGE POUR CHAMBRE DE COMPRESSEUR À L'ARÉNA

2013-12-303

Considérant que le 8 mars dernier, il y a eu une visite d'inspection des édifices de la municipalité par la Mutuelle des municipalités du Québec;

Considérant que suite à cette visite d'inspection il a été permis d'identifier certains changements à apporter afin d'améliorer la sécurité des lieux et des installations;

Considérant qu'au point 12 des recommandations, il fut noté que les appareils de chauffage d'appoint, servant pour le chauffage d'une section doivent être conçus à l'origine pour cet usage et leur installation électrique doit être réalisée de façon permanent pour un maître électricien, sans fiche électrique.

Considérant que la compagnie Danplex inc. propose deux choix d'appareil de chauffage soit : une Ouellet 10 km à 1550\$ ou une

Stelpro 10 km à 1500\$ et à ce montant ajouter un coupe circuit de 100\$;

Pour ces motifs, il est par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un appareil de chauffage au coût de 1550\$ plus le coupe circuit auprès de la compagnie Danplex.

27- PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire donne la parole à l'assistance. Un commentaire a été émis.

28. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2013-12-304

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance Il est 20h00.

DANY QUIRION, MAIRE

FRANCINE TALBOT, D. G. - SEC.-TRÉS.